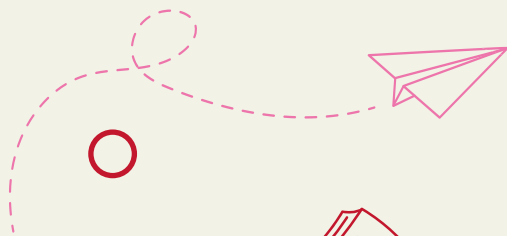
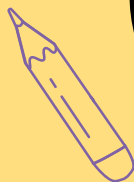




Commune  
de Lutry



# ACCUEIL PARASCOLAIRE 2025 - 2026



**SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE**

**1P - 11S**

Les structures parascolaires proposent aux familles un accueil le matin, à midi et en fin d'après-midi. Ces structures se situent dans les écoles ou à proximité. Découvrez dans cette brochure, les différents lieux qui peuvent accueillir les élèves de Lutry hors des heures scolaires.

## UAPE & APEMS

La Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse (FSEJ) gère les structures d'accueil de jour publiques situées sur la Commune de Lutry. Les enfants y sont accueillis le matin, à midi, après l'école ainsi que le mercredi après-midi.



Inscription :  
Du 15 janvier au 28 février 2025  
sur [fsej-lutry.ch](http://fsej-lutry.ch)

**1P à 4P**

- UAPE des Marionnettes
- UAPE de la Toffeyre
- UAPE Savuit
- Espace Bourg

**4P à 6P**

- APEMS Bourg

**4P à 8P**

- APEMS Corsy
- UAPE La Fontaine

Important : Pour les enfants inscrits à la FSEJ, mais également dans les cantines scolaires, les parents sont priés d'annoncer auprès de chaque structure les informations concernant les allergies, problèmes de santé, maladies, etc. Les absences doivent aussi être annoncées séparément.



## CANTINES SCOLAIRES & ESPACES ÉLÈVES **3P à 11S**

La Commune de Lutry dispose de 5 cantines scolaires sur le territoire communal. Les enfants y sont accueillis durant la pause de midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- Collège du Grand-Pont
  - o Maison de Paroisse et des Jeunes (MPJ)
  - o L'Éphémère au Grand-Pont 30
- Collège de Corsy
- Collège des Pâles
- Collège de La Croix



Inscription :  
Du 15 février au 15 mars 2025  
sur [lutry.monportail.ch](http://lutry.monportail.ch)

ESPACES ÉLÈVES

**7P à 11S**

- Collège des Pâles
- Collège de La Croix

Un espace avec jeux, livres, tables de ping-pong et babyfoot ! Les élèves viennent avec leur pique-nique.

Important : Pour les enfants inscrits à la FSEJ, mais également dans les cantines scolaires, les parents sont priés d'annoncer auprès de chaque structure les informations concernant les allergies, problèmes de santé, maladies, etc. Les absences doivent aussi être annoncées séparément.



## ATELIER LES OUISTITIS **1P à 4P**

Les Ouistitis propose un accueil parascolaire privé. Les enfants y sont accueillis le matin, à midi, après l'école, ainsi que le mercredi après-midi.

Inscription : [lesouistitis.ch](http://lesouistitis.ch)

## ET SI ON PASSAIT PAR LÀ **1P à 8P**

Atelier créatif à midi, les enfants viennent avec leur pique-nique.  
Goûter créatif l'après-midi les lundis et jeudis.

Inscription : [etsionpassaitpara@gmail.com](mailto:etsionpassaitpara@gmail.com)

078 675 77 05

## MIDI MUSICAL – ATELIER CHORAL **3P à 4P**

Le Cercle Lémanique d'Études Musicales (CLEM) propose un atelier choral durant la pause de midi les mardis et jeudis à la Villa Mégroz.  
Les enfants viennent avec leur pique-nique.

Inscription : [lutry.monportail.ch](http://lutry.monportail.ch)

## GOÛTER AUX PÂLES **7P à 8P**

La Commune propose une prise en charge les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 18h15. Les élèves partagent un goûter puis sont répartis par activité en tenant compte de leur envie (sport, jeux ou devoirs).  
Les enfants de 7P enclassés au Collège de La Croix peuvent également bénéficier de cette prestation.

Inscription : [lutry.monportail.ch](http://lutry.monportail.ch)

## DEVOIRS SURVEILLÉS **4P à 11S**

La Commune organise les devoirs surveillés pour permettre aux élèves de faire leurs devoirs scolaires dans de bonnes conditions. Ils sont proposés une ou deux fois par semaine dans les différents collèges de Lutry.  
Ils ont lieu uniquement si un nombre minimum d'enfants est inscrit.  
Les inscriptions se font dès la rentrée scolaire.

Inscription : [lutry.monportail.ch](http://lutry.monportail.ch)



NOUVEAU

## ACCUEIL LIBRE de 12 à 18 ans

Pour la rentrée 2025, la Commune met en place une formule pilote pour les jeunes dès 12 ans. L'accueil libre leur permettra d'avoir accès à un lieu convivial et sûr dans lequel les jeunes pourront se retrouver et partager des loisirs.

Sous la responsabilité d'un adulte (animateur socioculturel ou moniteur).

### Quand ?

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
de 16h00 à 18h00

et les mercredis  
de 14h00 à 18h00

### Où ?

L'Éphémère au Grand-Pont 30

### Comment ?

Les enfants devront s'enregistrer une première fois sur MonPortail pour pouvoir fréquenter ensuite l'accueil libre.

Plus d'informations dès la rentrée prochaine !

Retrouvez toutes les informations sur : [www.lutry.ch/jeunesse](http://www.lutry.ch/jeunesse)